Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-215602103-20260311-06032026_0008-DE

DEPARTEMENT du MORBIHAN
COMMUNE DE SAINT-CARADEC-TREGOMEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

L'an deux mil vingt-six, le six mars, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CARADEC-TREGOMEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur JACOBERT William, Maire.
Date de la convocation : 3 mars 2026.
Présents : Mme AUGUSTIN Sylvia, Mme GUILLEMOTO Catherine, Mr JACOBERT William, Mr JAFFRE Philippe, Mme LE DORVEN Gabrielle, Mr LEMERAY Gérard, Mr NENEZ Yann, Mr SIMON Roland, Mr SIVY Hervé,
Absents : Mr BONNET Robert, Mme BOSTEL Vanessa.
Secrétaire de séance : Mme Sylvia AUGUSTIN a été nommée secrétaire de séance.

BUDGET COMMUNE
AFFECTATION DES RESULTATS 2025
ANNULE ET REMPLACE la délibération n° 056-215602103-20260310-06032026_0003DE

Monsieur le Maire fait remarquer que le résultat cumulé du Compte Administratif 2025 est de 161 088.85 €.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de l'exercice 2025 de la manière suivante :

- 122 211.65 € au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés)
- 504 321 € au compte 001 (solde d'exécution d'investissement reporté),

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-CARADEC TREGOMEL (MORBIHAN)

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
Le
Publié ou notifié